



Société de commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Besançon

Franck PAUL
Commissaire aux comptes
Jean-François HUOT
Commissaire aux comptes

REÇU LE - 2 AVR. 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2023

**Aux membres du Comité Départemental
de Belfort de la Ligue contre le Cancer
25 Grande Rue
90 000 BELFORT**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

COMITE DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale du Comité Départemental du Territoire de Belfort de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires et légaux.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Froideconche, le 22 mars 2024

Le Commissaire aux comptes,
MCH Auditeurs

Jean-François HUOT



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 618.82	(8 677.74)	941.08	2 020.81
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 618.82	(8 677.74)	941.08	2 020.81
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	814.62		814.62	799.62
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	30.40		30.40	30.40
Autres titres immobilisés	15.00		15.00	
Prêts				
Autres immobilisations financières	769.22		769.22	769.22
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	10 433.44	(8 677.74)	1 755.70	2 820.43
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES				
CRÉANCES	7 679.80		7 679.80	10 251.40
Créances clients, usagers et comptes rattachés				1 052.35
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	7 679.80		7 679.80	9 199.05
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	476 511.99		476 511.99	480 173.03
Valeurs mobilières de placement	250 000.00		250 000.00	257 607.00
Disponibilités	226 511.99		226 511.99	222 566.03
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	484 191.79		484 191.79	490 424.43
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	494 625.23	(8 677.74)	485 947.49	493 244.86
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	327 013.39	295 180.84
Réserves statutaires ou contractuelles	327 013.39	295 180.84
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	32 480.84	31 832.55
Situation nette (sous total)	359 494.23	327 013.39
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	359 494.23	327 013.39
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	41 752.73	68 479.30
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	41 752.73	68 479.30
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	84 700.53	97 752.17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 692.40	30 480.21
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	8 794.43	5 297.54
Dettes fiscales	610.20	158.42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 603.50	61 816.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	84 700.53	97 752.17
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	485 947.49	493 244.86

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	12 048.00	13 680.00	(1 632.00)	-11.93 %
Ventes de biens et services	66 443.21	53 364.05	13 079.16	24.51 %
Ventes de biens	3 750.70	530.00	3 220.70	
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	62 692.51	52 834.05	9 858.46	18.66 %
dont parrainages	40.00		40.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	5 115.00	5 375.00	(260.00)	-4.84 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	153 364.48	154 728.39	(1 363.91)	-0.88 %
Dons manuels	153 072.51	154 728.39	(1 655.88)	-1.07 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	291.97		291.97	
Contributions financières reçues	7 883.92	31 706.14	(23 822.22)	-75.13 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	26 726.57	24 977.16	1 749.41	7.00 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	271 581.18	283 830.74	(12 249.56)	-4.32 %
Achats de marchandises	8 053.50	5 129.36	2 924.14	57.01 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	88 225.16	93 698.28	(5 473.12)	-5.84 %
Aides financières	96 119.42	127 277.47	(31 158.05)	-24.48 %
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	29 281.27	13 037.79	16 243.48	
Charges sociales	9 082.99	4 041.15	5 041.84	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 079.73	273.33	806.40	
Reportes en fonds dédiés				
Autres charges	15 037.83	11 462.83	3 575.00	31.19 %
CHARGES D'EXPLOITATION	246 879.90	254 920.21	(8 040.31)	-3.15 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	24 701.28	28 910.53	(4 209.25)	-14.56 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	9 606.75	3 044.02	6 562.73	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	9 606.75	3 044.02	6 562.73	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	9 606.75	3 044.02	6 562.73	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	34 308.03	31 954.55	2 353.48	7.37 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	2 914.00		2 914.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 914.00		2 914.00	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 137.19		4 137.19	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 137.19		4 137.19	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 223.19)		(1 223.19)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	604.00	122.00	482.00	
TOTAL DES PRODUITS	284 101.93	286 874.76	(2 772.83)	-0.97 %
TOTAL DES CHARGES	251 621.09	255 042.21	(3 421.12)	-1.34 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	32 480.84	31 832.55	648.29	2.04 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	380.00 36 374.29	1 320.09 23 864.81	(940.09) 12 509.48	-71.21 % 52.42 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	36 754.29	25 184.90	11 569.39	45.94 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	380.00 36 374.29	1 320.09 23 864.81	(940.09) 12 509.48	-71.21 % 52.42 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	36 754.29	25 184.90	11 569.39	45.94 %
NON AFFECTÉS				



TERRITOIRE DE BELFORT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	9
3.1.7	<i>Stocks</i>	9
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	10
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.3.1	Tableau de variation.....	13
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	13
3.2.4	<i>Dettes</i>	13
3.2.4.1	Etat des échéances.....	13
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales	14
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	17
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie.....	17
4.2.1.2	Dons manuels et dons étrangers.....	17
4.2.1.3	Mécénat	17
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1	Parrainage des entreprises.....	18
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	18
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public	18
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	19
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	19
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	29
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	29
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	30
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	30
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- **1 506 adhérents sur l'exercice 2023** (contre 1 710 en 2022 soit une baisse de 204 adhérents)
- Départ en retraite de la secrétaire.
- Au 1^{er} avril 2023, recrutement d'une secrétaire-comptable, qui effectue 130h / mois.

Pas d'évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Preamble

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 619			9 619
Immobilisations financières	800	15		815
Total	10 419	15	0	10 434

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	15	0
→ Autres titres immobilisés	15	
→ ...		
Total	15	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	7 598	1 080		8 678
Amort.Immobilisations financières				
Total	7 598	1 080	0	8 678

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	769			769
Total	769	0	0	769

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés → Autres Créances → Créances reçues par legs ou donations → Charges constatées d'avance	7 680	7 680	
Total	7 680	7 680	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	250 000	250 000			
Total	250 000	250 000	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	107 520	
Livrets et comptes épargne	114 878	
Intérêts courus à recevoir	3 544	6 063
Caisse	570	

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Créances clients	0	1 052
Don BNP	139	107
Fournisseurs débiteurs	5 007	4 955
Divers produits a recevoir - KIABI	1 607	0
Divers produits à recevoir	927	0
Total	7 680	6 114

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
...		
...		
...		
...		
...		
Total	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	295 182		31 833	31 833						327 015
Report à nouveau										32 481
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	295 182		31 833	31 833	0	0	0	0	0	359 496

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		104 404	53 480	0	26 727	26 753
SUBVENTION ARS "ESPACES SANS TABAC" →	2019	104 404	53 480		26 727	26 753
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	15 000	0	0	15 000
LNCC AIDE EXCEPTIONNELLE	2021	15 000	15 000			15 000
Total		119 404	68 480	0	26 727	41 753

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite →				
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 692	34 692		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	9 405	9 405		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	40 604	40 604		
Produits constatés d'avance				
Total	84 701	84 701	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	610	158
→ Impôt sur les sociétés	604	122
→ P.A.S.	6	36
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	8 794	5 298
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 482	2 865
→ Caisse de retraite	597	917
→ Caisse mutuelle	280	256
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	2 516	931
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	919	329
→ Prélèvement à la source		
Total	9 404	5 456

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	34 692	30 481
Fournisseurs publics	5 993	5 502
Fournisseurs Intragroupe	15 473	10 953
Fournisseurs factures à recevoir	2 704	2 712
Fournisseurs factures à recevoir intragroupes	10 522	11 314
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	40 604	61 816
Recherche Nationale	0	15 000
Aides aux malades / Subventions aux associations	0	26 816
E.D.T.	40 604	20 000

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT	Décembre 2023		Décembre 2022		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	169 829,83	169 829,83	188 410,31	187 146,27	
1.1 Réalisées en France	169 829,83	169 829,83	188 410,31	187 146,27	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	73 988,86	73 988,86	78 610,71	76 701,36	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	95 840,97	95 840,97	109 799,60	110 444,91	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	39 478,27	39 438,27	35 548,11	35 548,11	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	39 478,27	39 438,27	35 548,11	35 548,11	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	42 312,99	33 783,99	31 083,79	25 708,79	
3.1 Frais d'information et de communication	399,90	399,90	201,50	201,50	
3.2 Frais de fonctionnement	39 891,85	31 362,85	29 767,36	24 392,36	
3.3 Autres charges	2 021,24	2 021,24	1 114,93	1 114,93	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES	251 621,09	243 052,09	255 042,21	248 403,17	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	32 480,84		31 832,55		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 234,63	7 234,63	3 693,91	3 693,91
Réalisées en France	7 234,63	7 234,63	3 693,91	3 693,91
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	16 085,99	16 085,99	12 739,72	12 739,72
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	13 433,67	13 433,67	8 751,27	8 751,27
TOTAL	36 754,29	36 754,29	25 184,90	25 184,90

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT		Décembre 2023		Décembre 2022	
RESSOURCES			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-248 581,75	-248 581,75	-249 279,12	-249 279,12
1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>		-12 048,00	-12 048,00	-13 680,00	-13 680,00
1.2	<i>Dons, legs et mécénat</i>		-153 364,48	-153 364,48	-154 728,39	-154 728,39
1.3	<i>Autres produits liés à la générosité du public</i>		-83 169,27	-83 169,27	-80 870,73	-80 870,73
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-3 678,61		-7 243,48	
2.1	<i>Cotisations avec contrepartie</i>					
2.2	<i>Parrainage des entreprises</i>		-40,00			
2.3	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>		-724,61		-7 191,98	
2.4	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>		-2 914,00		-51,50	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-5 115,00		-5 375,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-26 726,57		-24 977,16	
TOTAL			-284 101,93	-248 581,75	-286 874,76	-249 279,12

		Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-36 754,29	-36 754,29	-25 184,90	-25 184,90
	<i>Bénévolat</i>	-36 374,29	-36 374,29	-23 864,81	-23 864,81
	<i>Prestations en nature</i>				
	<i>Dons en nature</i>	-380,00	-380,00	-1 320,09	-1 320,09
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	<i>Prestations en nature</i>				
	<i>Dons en nature</i>				
TOTAL		-36 754,29	-36 754,29	-25 184,90	-25 184,90

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0.00 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	7 159	24 514
Générosité du public :		
- Manifestations	63 921	50 317
- Abonnements	310	530
- Activités de récupération	1 100	1 414
Autres produits affectés aux missions sociales	1 072	1 052
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
- Produits financiers	9 607	3 044
Total	83 169	80 871

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Contributions financières reçues	725	7 192
Parrainage	40	
Autres prod d'activités annexes et prest		52
Produits exceptionnels	2 914	
Total	3 679	7 244

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation pour un montant de **5 115 € au titre de l'exercice 2023**
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	26 727	24 977
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	0
Total	26 727	24 977

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ; +28.5 % SALAIRE + 54% COT STAT + 50% ASS + 25% EDF + 50%TEL + 90% AFFRANCHISSEMENT
- Frais de recherche de fonds ; + 30.5% SALAIRE + 19% COT STAT
- Frais de fonctionnement ; + 27% COT STAT – 50% ASSU -25% EDF - 50% TEL - 10 % AFFRAN - 41% SALAIRE

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du **07 novembre 2020**

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	3 027		4 610	7 637
Assurance	251		251	502
Electricité et eau	749		2 247	2 996
Téléphone	260		260	520
Affranchissement	3 729		414	4 143
Autres Ligue Nationale	7 519	3 459	4 060	15 038
Total	15 535	3 459	11 842	30 836

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	7 289	3 307
Actions d'information, de prévention et de dépistage	3 453	1 567
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	192	87
Frais de traitement des dons	4 796	2 176
Frais d'appel aux dons et legs	2 877	1 306
Frais de récupération	959	435
Frais de manifestations	3 069	1 393
Frais de fonctionnement (dont communication)	15 729	6 808
Total	38 364	17 079

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	33 777	44 692
Actions d'information, prévention, dépistage	34 856	28 083
Actions de formation	150	115
Actions de recherche	4 754	3 468
Actions de société et de politique de santé	451	344
Total	73 988	76 702
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades + E.D.T	71 241	85 505
Actions d'information, prévention, dépistage	1 000	
Actions de formation		
Actions de recherche	23 600	24 940
Actions autres		
Total	95 841	110 445

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ; **18 795 €**
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ; **10 838 €**
- Les frais pour manifestations et activité de récupération ; **9 805 €**.
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	400	202
Frais de gestion	27 303	21 297
Quote-part de la cotisation statutaire	4 060	3 095
Autres charges	2 021	1 115
...		
...		
Total	33 784	25 709

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	36 374	23 865
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)		380	1 320
Total		36 754	25 185

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	3 166				4 390		497				8 054
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	51 489				20 529		16 207				88 225
Aides financières	278	95 841									96 119
Impôts, taxes et versements assimilés											
Salaires et traitements	8 346				8 932		12 004				29 281
Charges sociales	2 589				2 770		3 724				9 083
DAP							1 080				1 080
Reports en fonds dédiés											
Autre charges d'exploitation	8 120				2 857		4 060				15 038
Sur opérations de gestion							4 137				4 137
Impôt sur les bénéfices									604		604
TOTAL	73 989	95 841	0	0	39 478	0	41 709	0	604	0	251 621

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature			380		
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	7 235		15 706	13 434	36 375
Personnel bénévole					
TOTAL	7 235	0	16 086	13 434	36 375

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 550
Total	2 550

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
Produits sur exercices antérieurs	2 914
Total	2 914
Charges exceptionnelles	
Charges sur exercices antérieurs	4 137
Total	4 137

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	090 - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT	Décembre 2023	Décembre 2022
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		169 829,83	187 146,27
1.1 Réalisées en France		169 829,83	187 146,27
Actions réalisées par l'organisme		73 988,86	76 701,36
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		33 776,81	44 692,18
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		34 556,10	28 083,04
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		150,38	114,63
Actions de société et politique de santé		451,13	343,88
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et étb de recherche contre le cancer		4 754,44	3 467,63
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		95 840,97	110 444,91
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		71 240,97	85 504,91
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		1 000,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et étb de recherche contre le cancer		23 600,00	24 940,00
Programmes nationaux			15 000,00
Programmes régionaux et départementaux		23 600,00	9 940,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		39 438,27	35 548,11
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		39 438,27	35 548,11
Frais d'appel de dons		18 794,90	23 646,15
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		10 838,30	6 702,80
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		8 845,90	4 761,97
Activités de récupérations		959,17	435,19
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		33 783,99	25 708,79
3.1 Frais d'information et de communication		399,90	201,50
Frais d'information et de communication externe		399,90	201,50
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		31 362,85	24 392,36
Frais de gestion		27 302,64	21 297,40
Formation administrative			
Impôts et taxes			
Cotisation statutaire 10%		4 060,21	3 094,96
3.3 Autres charges		2 021,24	1 114,93
Charges financières		941,51	841,60
Dotations aux amortissements		1 079,73	273,33
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		243 052,09	248 403,17
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		5 529,66	875,95
TOTAL		248 581,75	249 279,12

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 234,63	3 693,91
Réalisées en France	7 234,63	3 693,91
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	16 085,99	12 739,72
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	13 433,67	8 751,27
TOTAL	36 754,29	25 184,90

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	090 - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-248 581,75	-249 279,12
1.1 Cotisations sans contrepartie		-12 048,00	-13 680,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-153 364,48	-154 728,39
Dons manuels non affectés		-150 665,34	-148 010,83
Dons manuels affectés		-2 407,17	-6 717,56
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-291,97	
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-83 169,27	-80 870,73
Manifestations		-63 920,54	-50 316,38
Ventes (dont abonnement à vivre)		-310,00	-530,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération		-1 100,32	-1 413,82
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-1 072,35	-1 052,35
Autres produits affectés			
Produits financiers		-9 606,75	-3 044,02
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-7 159,31	-24 514,16
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-248 581,75	-249 279,12
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-248 581,75	-249 279,12

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	272 760,56	271 611,28
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	5 529,66	875,95
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	676,86	273,33
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	278 967,08	272 760,56

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-36 754,29	-25 184,90
Bénévolat	-36 374,29	-23 864,81
Prestations en nature		
Dons en nature	-380,00	-1 320,09
TOTAL	-36 754,29	-25 184,90

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	18			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	851	0,52	14 705
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	76	1 276	0,78	21 669
Total	102	2 127	1,29	36 374

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 144	0,63
Total	1	1 144	0,63

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Abandon de Frais	Frais de transport	3 146
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	868
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	4 014

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental 90 à jour de leur cotisation s'élève à **1 506** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Nombre d'adhérents au 31 décembre 2023

Comité : LNCC - COMITE DU TERRITOIRE DE BELFORT

25 R GRAND RUE

90000 BELFORT

Téléphone : 0384216670 - Fax : 0384211221

Année 2023

Nombre d'adhérents du comité à la date du 31 décembre 2023 : 1506

Somme totale des cotisations versées : 12 048,00 E

A Belfort, le 26 février 2024

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
LIGUE CONTRE LE CANCER

Adresse postale :
25 GRAND'RUE - 90000 BELFORT
Tél. 03 84 21 66 70 - Fax 03 84 21 12 21